

REPENSER LA SOCIOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT ENTRE DYNAMIQUES DU DEDANS ET DYNAMIQUES DU DEHORS

Une réflexion à partir du projet de société civile au Bénin

Gautier Pirotte

Editions de l'E.H.E.S.S. | Cahiers d'études africaines

2011/2 - N° 202-203
pages 473 à 490

ISSN 0008-0055

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-cahiers-d-etudes-africaines-2011-2-page-473.htm>

Pour citer cet article :

Pirotte Gautier , « Repenser la sociologie du développement entre dynamiques du dedans et dynamiques du dehors »
Une réflexion à partir du projet de société civile au Bénin,
Cahiers d'études africaines, 2011/2 N° 202-203, p. 473-490.

Distribution électronique Cairn.info pour Editions de l'E.H.E.S.S..

© Editions de l'E.H.E.S.S.. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Repenser la sociologie du développement entre dynamiques du dedans et dynamiques du dehors

Une réflexion à partir du projet de société civile
au Bénin

« Avant d'être une affaire d'ordre politique mondial, d'aide et d'investissement économique, de progrès technique et culturel », souligne Jean Copans (2006 : 9) « le développement s'explique par le rôle des structures sociales, des catégories, des groupes, des classes, des genres et des individus, acteurs du développement, des conditions sociales de l'exercice du pouvoir et de la production économique ». Ce constat sonne comme un appel à repenser une approche sociologique dans l'étude du développement. Il s'énonce aussi comme un rappel salutaire alors que cet objet semble aujourd'hui davantage perçu par ses aspects économiques et politiques internationaux (voire transnationaux) où le « développement » devenant « coopération au développement » en viendrait à se dissoudre dans de vastes programmes normatifs au sein desquels la lutte contre une pauvreté multidimensionnelle ferait office de substitut aux macro-théories d'hier. Nous ne pouvons que souscrire à de tels propos au moment où le « développement » serait ainsi l'affaire de mesures, d'indicateurs, de flux financiers (publics comme privés), d'objectifs et de (cadres) logiques (s') articulant (à) des « *buzzwords* » (bonne gouvernance, décentralisation, participation, appropriation, société civile...) empruntés — pour certains avec régularité et tellement de latitudes — aux disciplines des sciences sociales.

Nous voudrions ajouter que la revalorisation d'une sociologie du développement pourrait se produire en participant d'un nouvel équilibre méthodologique en faveur d'une analyse moins focalisée sur les effets des pratiques de la machinerie du développement sur les populations bénéficiaires. Nous privilégions ainsi une conception du développement comme un entremêlement de projets (et donc de réseaux sociaux) produisant des effets matériels et non matériels, désirés ou non parmi les bénéficiaires comme parmi l'ensemble des opérateurs de ces réseaux centrés sur les projets de développement.

Des crises du développement...

La façon dont on perçoit, aujourd'hui, au sein des sciences sociales, le « développement » des « pays du Sud », puise ses racines dans les multiples changements d'ordre économique, politique, idéologique voire scientifique et technique qui se sont produits au tournant des années 1970-1980 consacrant l'échec des premières décennies du développement et des politiques mises en œuvre sous l'influence des grands cadres théoriques modernisateurs¹. André Guichaoua (1998 : 493) souligne à propos de cette époque : « Les faibles résultats avérés des stratégies de modernisation accélérée et de rattrapage économique qui suivent les indépendances mettent en cause l'ensemble des programmes de développement promus par les organismes internationaux et les coopérations bilatérales. Les critiques les plus fréquentes concernent la disproportion des équipements réalisés, l'incapacité d'assurer localement les entretiens et charges récurrentes, la multiplication sans principe des personnels d'assistance technique, la non-appropriation des projets par les acteurs sociaux et économiques locaux, etc. ». Les macro-projets de développement, les programmes de modernisation accélérée et les États du Sud (dont on dénonce les élites corrompues, les armées de fonctionnaires pléthoriques et les capacités de mobilisations populaires limitées) sont pointés du doigt au profit, progressivement, d'une valorisation des projets à plus faible amplitude, des dynamiques populaires et de nouveaux opérateurs du développement, qu'il s'agisse des forces du marché ou encore des organisations de la société civile.

Certes les programmes modernisateurs et technocratiques « *mainstream* » n'ont pas répondu aux attentes, mais les modèles alternatifs et les théories critiques ne connurent pas non plus de succès et furent même balayés bien plus durement encore que le modèle modernisateur originel². La crise de la dette mexicaine de 1982 intervient à ce propos comme une conclusion amère à cette période initiale et annonce la suivante marquée, suite au reflux des fonds privés, par l'importance accrue des institutions de Bretton Woods et la mise en place de politiques néolibérales prétendument correctrices s'incarnant dans la définition de programmes d'aide.

1. En fait, dès la fin des années 1960 déjà, au sein des organisations onusiennes, les rapports se succèdent pour souligner ce constat d'échec (Rapport Jackson de 1968, *La capacité des Nations unies pour le développement* ; le rapport Prebish, *Change and Development : Latin America Great Task* de 1971 et le rapport Pearsons de 1969, *Partners in Development*). On y souligne l'échec des politiques de transfert de technologies et d'assistances des organismes d'aide et de développement ou encore l'accentuation de l'écart économique entre pays développés et pays sous-développés.
2. Comme le note encore GUICHAOUA (1998 : 493) : « La désillusion technocratique affectera aussi bien les modèles de développement mis en œuvre avec le soutien des pays occidentaux que ceux qui sont soutenus par les pays du bloc socialiste, car c'est justement leurs refus communs de tenir compte malgré leurs oppositions postulées, de l'hétérogénéité des situations nationales et des processus concrets de changement social et économique qui est contesté. »

L'échec n'est donc pas uniquement observable sur le terrain ou par indicateurs interposés. Il est aussi théorique et politique. Le déclin du structuralisme et le reflux du marxisme, approches qui sous-tendaient les théories critiques du modèle modernisateur dominant, sont alors patents. Les années 1980 voient la réintroduction dans les modèles explicatifs des sciences sociales de l'individu en tant qu'acteur rationnel et opportuniste et non comme un agent soumis à des déterminismes structurels indépassables. Quant au Tiers-Monde comme projet politique (notamment, mais pas seulement, la stratégie de non-alignement), il ne résista pas longtemps à son éclatement comme objet, les trajectoires sociopolitiques et économiques des États-nations devant le constituer, n'ayant de cesse de diverger depuis les *sixties*.

... à l'émergence du complexe développeur

L'échec des premières décennies du développement et la remise en cause de l'État développeur ont également favorisé la complexification des configurations développementistes. L'ingérence des institutions financières internationales à la faveur de politiques d'aide conditionnées, la réévaluation des activités spécifiquement développeuses des appareils d'État au Sud (les agences d'encadrement des populations bénéficiaires des programmes publics, par exemple), la prolifération au Nord puis au Sud de nouvelles structures associatives sous le vocable passe-partout d'organisations non gouvernementales (ONG) et, dans la foulée, la revalorisation ou la reconstitution d'un tissu associatif local (villageois ou urbain) adossé régulièrement à des programmes et projets de développement puis de « lutte contre la pauvreté » au tournant du millénaire, ont contribué à associer le développement à l'idée d'un véritable « complexe développeur ». On entend aujourd'hui par ce terme cet enchevêtrement d'agences nationales et internationales, d'ONG locales ou multinationales, d'experts, de lobbyistes, chargés de la définition, de la mise en application, de la gestion ou de l'évaluation des projets et programmes de développement.

L'expansion de ce complexe développeur et de son inclinaison pragmatique ou technicienne pour la « gestion du développement » a renforcé la prolifération d'une littérature grise incorporant ça et là quelques concepts (parfois éculés) et diverses avancées méthodologiques des sciences sociales. Cette littérature grise propulse aujourd'hui un discours sur le développement qui concurrence largement les travaux académiques au sein du complexe développeur mais aussi dans le champ universitaire lui-même³. Le reflux des grandes théories a donc fait place nette à un assemblage de concepts

3. On ne sera pas étonné de retrouver dans les travaux d'étudiants, de doctorants, voire de chercheurs confirmés des références régulières à cette littérature.

invoqués de façon *ad hoc* en appui à des programmes aux enjeux politiques et économiques explicites (ce fut le cas dès les années 1990 des concepts de décentralisation, de bonne gouvernance, ou encore de société civile).

Repenser la sociologie du développement

Sur le plan des sciences sociales, cette crise du tournant 1970-1980 a eu des répercussions différentes. Le déclin du structuralisme et le reflux du marxisme ont sans doute été ressentis plus durement par la sociologie du développement privée à la fois d'un appareillage méthodologique et d'une grille de lecture des dimensions macrosociologiques du développement et des rapports Nord/Sud. Cela ne fit sans doute qu'accentuer le « sous-développement de la sociologie du développement » rapidement dénoncé par André Gunther Frank (1967). Dans la seconde moitié des années 1980, Yves Guossault (1987 : 774) distinguait encore trois approches de la sociologie du développement : l'étude des formations sociales et de leurs structures sectorielles dans le cadre d'une perspective socio-économique ; l'étude des dynamiques de mouvements et de changements sociaux dans la perspective tourrainienne du retour de l'acteur ; l'étude des significations que les acteurs du développement donnent à leurs activités car « la conscience et l'imaginaire sociaux sont plus que jamais les médiateurs obligés et en partie souverains de l'action sociale ». Ces trois dimensions de l'objet « développement » offraient des pistes d'études intéressantes, mais n'ont pas garanti pour autant le maintien d'une approche spécifiquement sociologique à l'étude du développement.

Ces crises du développement et les nouveaux questionnements qu'elles présentèrent furent sans doute plus profitables à la science politique (dans une perspective d'ailleurs proche de la sociologie politique) et à l'anthropologie. Bénéficiant du reflux des théories critiques de la modernisation (du courant réformiste de la CEPAL au marxisme radical) qui plaçaient partiellement les causes du sous-développement à l'extérieur du pays, le néo-libéralisme des années 1980 renoua avec les théories de la modernisation qui situaient les raisons du retard du développement à la présence d'obstacles au sein même des sociétés « à développer ». Sauf qu'à présent, l'obstacle n'avait plus forcément pour nom la « tradition » mais plutôt les « dysfonctionnements de l'État ». Comme le souligne Jean-Philippe Peemans (1998 : 27-28), cette approche partage avec la tradition modernisatrice la même vision optimiste du changement et le même ethnocentrisme : « l'État est réformable et peut être aligné sur les normes universelles de l'État de droit qui est un État minimal face au marché. » La crise supposée de l'État développeur dynamisa la science politique, notamment à la faveur du débat sur la greffe d'un État moderne/modernisateur au Sud et singulièrement en Afrique subsaharienne (Badie 1992 ; Bayart 1989). De même, l'intérêt pour la « politique par le bas » et les « modes

populaires d'action politique » dans la perspective bayartienne élargissait encore la fenêtre d'action du politologue au Sud.

Quant à l'anthropologie, l'étude du complexe développeur et, plus particulièrement, de ses acteurs, de leurs croyances, de leurs identités, de leurs représentations, des conflits qui les animent, ou encore des alliances qu'ils nouent a favorisé l'émergence d'une socio-anthropologie du développement très dynamique depuis le début des années 1990⁴. L'objet « développement » y est ainsi appréhendé en se centrant sur la « configuration développementaliste », c'est-à-dire « cet univers largement cosmopolite d'experts, de bureaucrates, de responsables d'ONG, de chercheurs, de techniciens, de chefs de projets, d'agents de terrain qui vivent en quelque sorte du développement des autres et mobilisent ou gèrent à cet effet des ressources matérielles et symboliques considérables » (Olivier de Sardan 1995 : 7). Débarrassée des pesanteurs structuralistes et cherchant à fonder une approche scientifique rigoureuse fondée sur un vaste apport empirique, l'approche se veut résolument critique en dénonçant le double aveuglement altruiste et techniciste des pratiques habituelles des développeurs occidentaux, double aveuglement qui « masque en partie le fait que le développement est à la fois un marché et une arène. C'est un marché où circulent des biens, des services, des carrières... Il s'agit d'y "vendre" des projets, des slogans, des politiques, du *hardware*, du *software*, des carrières [...] » (*ibid.* : 59).

Si la socio-anthropologie du développement a constitué une véritable avancée dans la compréhension des mécanismes en œuvre dans l'adoption/adaptation des projets de développement à un environnement particulier (en permettant de dégager, au-delà des habituelles explications culturalistes des échecs des projets de développement, l'existence de véritables stratégies d'acteurs), cette approche est héritière d'une lecture du développement centrée principalement sur les dynamiques locales (villageoises le plus souvent)⁵. En affirmant cela, on soulignera moins l'intérêt massif apporté au développement rural (alors que dans le même temps on assistait au Sud, Afrique subsaharienne comprise, à une accélération du processus d'urbanisation) que la prédilection pour des arènes locales dans lesquelles un projet de développement, dont les connaissances sur les conditions de production sont faiblement scrutées, va permettre de révéler les dynamiques profondes et surtout les capacités d'adaptation (d'absorption voire de manducation) des villageois

-
4. On notera également l'intérêt des socio-anthropologues pour le politique « par le bas ». Hier encore introuvable au village (OLIVIER DE SARDAN 1999), l'espace public par exemple deviendrait un objet fondamental de la discipline aujourd'hui (*ibid.* 2007).
 5. Certes, par son étude des configurations développementalistes, la socio-anthropologie du développement a permis de faire émerger la figure du « courtier » (BLUNDO 1995 ; BIERSCHENK *ET AL.* 2000) comme interface influant les flux d'aide, les programmes et les projets à la jonction du local et du supra local (LE MEUR 2008). Cette figure permet à l'analyse de ne pas rester figée sur les bénéficiaires sans pour autant faire glisser le centre de gravité des travaux très ancrés *au village*.

aux injonctions modernisatrices versatiles et oublieuses de l'intelligence même des populations bénéficiaires⁶. L'approche socio-anthropologique classique a ainsi favorisé une perception plus fine et plus contrastée des pratiques et représentations des populations bénéficiaires qui nous semblent à présent loin d'être passives face aux projets initiés principalement au Nord. Mais on peut sans doute regretter que l'effort équivalent n'ait été opéré pour approfondir la connaissance des « partenaires » de l'aide. Et l'on demeure le plus souvent dans une perception globalisante et fixiste des développeurs biaisant au final l'analyse. Nous partageons ici le constat formulé par Philippe Lavigne-Delville (2007 : 3) qui souligne : « Les développeurs en tant qu'individus concrets, leurs représentations, leurs pratiques, leur réflexivité, les configurations développementistes précises, et même les effets concrets des actions sur les populations : tout cela disparaît au profit d'un discours général sur l'action du "projet" où les schémas interprétatifs *a priori* sur les ambivalences de l'aide et ses effets pervers et déstructurants ou sur la méconnaissance des réalités locales, semblent remplacer l'analyse empirique »⁷. Il convient donc de rééquilibrer le schéma analytique en prenant « au sérieux les pratiques des développeurs » (*ibid.*).

Si le développement est à la croisée des chemins c'est que son étude demeure aujourd'hui comme hier redevable d'une analyse des dynamiques du dedans et du dehors qui façonnent cet objet singulier. Certes, le développement impose une analyse précise des « faits de développement » à l'intérieur de « configurations développementistes » (Olivier de Sardan 1995) et l'on rappellera ici le constat formulé par Georges Balandier (1971 : 72) : « [...] qu'aucune société ne peut être définie, déterminée, par ses seules caractéristiques internes. »

Le développement comme projet

Les nouvelles configurations développementistes ne sont pas uniquement constituées d'acteurs, d'enjeux, de stratégies mais aussi de représentations,

6. En définissant toute action de développement comme « une mise à la disposition d'une population divisée en groupes, factions et réseaux d'un certain nombre de facilités, avantages et opportunités : il s'agit donc d'un enjeu et certaines personnes ou certains groupes sont mieux préparés ou mieux armés que d'autres pour en tirer parti » (OLIVIER DE SARDAN 1995 : 137) l'accent est, on le voit, directement placé sur les stratégies des bénéficiaires de l'aide sans qu'en amont les conditions de production de ces facilités, avantages et opportunités soient suffisamment auscultées.
7. Par exemple, le *distinguo* entre les « partenaires » occidentaux auxquels pourtant les courtiers et les bénéficiaires locaux sont souvent confrontés n'est que faiblement opéré dans les travaux scientifiques. Certes, certaines expressions du complexe développeur international (en termes de « consensus » de Washington, de Monterrey ou d'objectifs « globaux » comme les OMD) poussent à cette lecture globalisante, mais il faut sans doute y voir une logique discursive masquant justement l'hétérogénéité des « développeurs ».

de croyances, de normes, de discours... En voulant insister sur les représentations et rationalités d'acteurs pour se dégager des biais altruistes et technicistes, l'approche socio-anthropologique met l'accent sur le local et peut peiner à connecter ces multiples arènes locales entre elles (provoquant une plongée dans un local irréductible). Elle peut également peiner à percevoir une amorce de cohérence là où les grandes politiques du développement, se dissimulant le plus souvent sous des « slogans-programmes » (« le développement c'est lutter contre la pauvreté ») ou des *buzzwords* des plus vagues (bonne gouvernance, société civile, appropriation, participation...), ont une prétention à dépasser tout localisme. Ces slogans, ces *buzzwords* sont le plus souvent dépréciés mais rarement pris pour ce qu'ils sont également : des points de repères, des indicateurs comme l'étaient hier, par exemple, les étapes de la croissance selon W. Rostow pour la mise en route de programmes et de projets. On assiste aujourd'hui à une déconnexion entre l'étude des concepts-clés du développement — souvent marqués par des postures critiques et déconstructivistes de l'idéologie du développement comme source de l'hégémonie du Nord sur le Sud (Escobar 1995) — et l'étude des configurations développementistes centrée sur des arènes locales et des jeux d'acteurs locaux.

Un chantier sociologique fécond s'ouvre alors en s'interrogeant sur les conditions de production, la mise en application puis l'adaptation et finalement la redéfinition de certains concepts qui orientent et impulsent par leur invocation quotidienne les pratiques contemporaines du développement. Il importe ainsi au sociologue de comprendre le sens attribué par les différents acteurs du développement (développeurs comme développés) à ces mots-valises et saisir comment, par-delà la polysémie des termes employés, l'action sociale se déploie⁸.

Dans ce contexte, s'il s'agit d'appréhender le développement à la jonction de dynamiques du dedans comme du dehors, la notion de projet (entendue dans un sens non limité au « projet de développement ») permet alors d'éclairer l'analyse. Pour cela, inspirons-nous de la définition du projet formulée par Boltanski et Chiapello (1999 : 157). Pour ces auteurs, la vie sociale est faite d'une « multiplication de rencontres et de connexions temporaires mais réactivables à des groupes divers, opérées à des distances sociales, professionnelles, géographiques, culturelles éventuellement grandes » (*ibid.*).

8. C'est selon nous la voie qu'indique P.-Y. LE MEUR (2008 : 2-3) quand il écrit : « À partir du moment où l'on considère le développement comme l'ensemble des interactions (directes ou indirectes) entre acteurs et institutions se réclamant du développement [...] il faut également prendre au sérieux le monde qu'ils construisent, au-delà des stratégies individuelles ou collectives [...]). C'est en ce sens que je qualifie le développement constructiviste (le terme bricolage aurait aussi pu faire l'affaire, en première approximation) : les éléments qui le composent, outre qu'ils construisent le développement en tant que tel génèrent et véhiculent des concepts, des théories, des représentations des catégories qui deviennent polysémiques au travers de leurs usages au-delà de leur origine souvent hybride et généralement oubliée. »

Dans cet espace social fait de réseaux, le « projet rassemble temporairement des personnes très disparates et se présente comme un bout de réseau fortement activé pendant une période relativement courte mais qui permet de forger des liens plus durables qui seront ensuite mis en sommeil tout en restant disponibles. Les projets permettent la production et l'accumulation dans un monde qui, s'il était purement connexionniste, ne connaîtrait que des flux sans que rien ne puisse se stabiliser, s'accumuler ou prendre forme [...]. Le projet est précisément un amas de connexions actives propre à faire naître des formes, c'est-à-dire à faire exister des objets et des sujets en stabilisant et en rendant irréversibles des liens » (*ibid.*). Cette conception rencontre bien les préoccupations d'une sociologie du développement où cet objet est apprécié sous l'angle d'une prolifération de « projets » impliquant des individus disparates, distanciés sur des plans culturel, géographique, social, économique. Un projet de développement est bien un amas de connexions qui permet de faire émerger des objets (comme par exemple « la société civile »), des sujets (comme les ONG) et des actions. Ce projet est à la base de liens sociaux entre les différents acteurs du projet dont les modalités expressives peuvent varier selon les espaces sociaux envisagés. Le développement considéré sous l'angle du projet est donc une réalité fragile et évolutive du fait même des dissemblances entre acteurs, et permet de connecter dans l'analyse les dynamiques du dedans et du dehors.

Le projet de société civile

Nous voudrions, dans cette perspective, illustrer notre propos en prenant l'exemple de la notion de société civile, remarquable *buzzword* du complexe développeur depuis le début de la décennie 1990 (dans la foulée de l'effondrement des régimes socialistes d'Europe centrale et orientale et des grands rassemblements d'ONG en marge des Sommets internationaux tels que celui de la Terre à Rio). Nous avons étudié (Pirotte 2002) comment cette notion de société civile tellement décriée dans le champ académique principalement francophone (et notamment parmi les politologues africanistes, Haubert [2000] ; Chabal & Dalloz [1999]) s'est retrouvée au cœur des activités, identités et discours des acteurs de configurations développementistes en Europe de l'Est (Roumanie) mais aussi au sud du Sahara (RDC, Bénin)⁹.

On rappellera tout d'abord que dans le cas béninois le terme « société civile » fut peu prononcé au cours de la Conférence des forces vives de la nation (février 1990) qui mit fin au régime marxiste-léniniste du Parti de la Révolution populaire du Bénin. Il sera largement popularisé par la floraison associative du Renouveau démocratique et notamment la multiplication d'ONG (entre 1 500 et 2 700 selon diverses recensions produites à la fin des années 1990) (Pirotte 2002). Depuis l'ère du Renouveau démocratique, le

9. Pour une étude plus détaillée, voir PIROTTE (2002) ou encore PONCELET *ET AL.* (2006).

projet d'une société civile, sa vitalité, l'identité et la nature des acteurs locaux qui l'animent ainsi que la conception même du rôle de la société civile dans cette période de réformes politiques et socio-économiques (de la succession de Plans d'ajustement structurel aux documents stratégiques de réduction de la pauvreté) ont été soumis à ce double jeu des dynamiques externes et internes.

Bonne gouvernance associative internationale

Au Bénin, comme dans la plupart des pays en transition d'Afrique subsaharienne au cours des années 1990, le projet de constitution d'une société civile fut loin de se résumer aux seules ONG. D'autres acteurs collectifs ont cherché à se prévaloir de cet espace particulier, voire hypothétique entre l'État et la population. Il faut bien reconnaître que la prolifération de ce type de structure associative est un phénomène incontournable de la réalité urbaine africaine et que très vite les termes OSC (organisations de la société civile) et ONG ont tendu à se confondre. Au cours des années 1990, le soutien à la société civile est devenu une des lignes de crédit régulières des budgets des principaux « partenaires du développement ». Ces fonds sont alors le plus souvent orientés vers ces nouvelles structures associatives. D'ailleurs, en plus de la libéralisation de certains régimes autoritaires (socialistes ou non) et du recouvrement formel du droit d'association, la multiplication de ces ONG dans le courant des années 1980 et 1990¹⁰ est due également à un soutien de plus en plus marqué des institutions dominantes du complexe développeur international à ces associations¹¹ qui présenteraient des avantages comparatifs indéniables (flexibilité, accès à des populations cibles particulières, travail à moindre coût, capacité à promouvoir la participation (Diamond 1991) par rapport aux structures étatiques alors tellement décriées.

Ce soutien aux organisations non gouvernementales au nom du renforcement de la société civile ne prit pas uniquement l'allure de flux financiers, mais progressa bien au-delà. Pour les bailleurs des nouveaux secteurs ONG, il ne s'agissait pas simplement d'alimenter financièrement les projets de développement dont les ONG sont les exécutrices ; l'on mena également une

10. Selon un relevé des récépissés de déclaration de création du ministère de l'Intérieur béninois, 2 719 ONG auraient été créées entre 1990 et 1998. D'autres agences internationales établies à Cotonou avancent en revanche le chiffre de 500 ONG mises sur pied à la même époque (PIROTTE 2002).

11. Le soutien peut prendre des allures moins directives et se « limiter » à un financement de projets appliqués par l'ONG sur le terrain. Un exemple, entre mille, la Banque Mondiale où, depuis 1982, un comité ONG-Banque Mondiale a été établi. Depuis cette époque, les partenariats n'ont cessé de se développer avec les ONG du Nord d'abord, du Sud ensuite. De 6 % des projets financés par la Banque Mondiale impliquant l'intervention d'une ONG pour la période 1977-1988, on passe à plus de 30 % dans les années 1990 et 70 % aujourd'hui (DOUCIN 2007).

politique de modernisation, dite d'*empowerment* qui prit les traits d'une stratégie de formatage et de mise en clientèle sélective de ces nouveaux courtiers locaux du développement. Cette politique s'incarnait dans la multiplication des séminaires, des formations auxquelles les « partenaires » occidentaux conviaient les *leaders* d'ONG locales pour les former aux règles élémentaires d'une bonne gouvernance associative internationale. Il en fut ainsi de l'insertion de l'agence américaine au développement, l'USAID, à Cotonou à la faveur du projet BINGOS (*Benin indigenous non governmental strengthening*). Après une étude sérieuse du secteur ONG national menée par un cabinet d'études local en 1998, l'USAID a financé le projet BINGOS mis en œuvre par l'ONG américaine Africare. Cette expérience de formatage est relatée par le responsable d'une ONG active dans le secteur de la santé à Cotonou en ces termes :

« Africare nous a formés pendant trois ans. L'USAID avait des ONG avec lesquelles l'agence avait l'habitude de travailler. Ils en ont retenu une trentaine. On a assisté à des séminaires, des séances de formation sur les ONG en termes d'administration, de gestion et de fonctionnement d'une ONG. Ces séances étaient menées par Africare. Cela a été un peu dur à la fin. Il n'est plus resté que 18 ONG, hors des 30 du début. On est resté à 2 ou 3 ONG de santé. Africare voulait qu'on acquière de nouvelles habitudes pour la gestion de notre ONG. Nous, on a dit OK. On veut se professionnaliser et l'on est resté jusqu'à la fin de ces formations. En même temps que nous étions formés, Africare nous a soutenus financièrement pour qu'on puisse mettre en application ce que l'on apprenait. C'est ainsi qu'est né le financement de notre centre de santé à Cové. Africare nous a appris à rédiger un projet, nous a fourni un canevas [...]. Au bout de 3 ans [...], ils nous ont livrés au monde des bailleurs de fonds [...]. Pour nous tester, on a rédigé un premier projet, très petit, qu'on a présenté à l'USAID, simplement pour voir si on était de bons élèves. C'était un projet de sensibilisation des relais communautaires à Cové pour les MST et le SIDA. Ça a marché. On a alors fait un second projet pour le PNUD qui était plus grand que le premier. Il concernait la lutte contre le SIDA. Le PNUD a financé notre projet. Après cela, l'ONU-SIDA qui travaille avec le PNUD nous a contactés pour un projet dans le courant de cette année [...]. »

Cette succession de séances de formation s'apparenta à une course d'obstacles qui *in fine* permettait aux « partenaires » de séparer le bon grain de l'ivraie au sein du secteur ONG béninois. Les effets de cette stratégie furent multiples. En soumettant une partie de ces secteurs ONG à des formations, « les partenaires » eurent tendance à uniformiser cette fraction « professionnelle » du secteur, les structures organisationnelles¹², les projets, les *modus operandi* convergeant de plus en plus. Ce système de *trainings* prit également des allures de mise en clientèle qui renforça la dépendance de cette fraction des secteurs ONG censés incarner le projet de société civile vis-à-vis des bailleurs de fonds occidentaux.

12. Aidée également par la recreation (au bout parfois de quelques années de présence des partenaires occidentaux) de cadres juridiques très précis quant à la structuration de l'activité d'une ONG.

Historicité et... distance de rôle

Cependant, envisager le projet de société civile au Sud, et singulièrement au Bénin, comme uniquement soumis à des injonctions et des soutiens extérieurs serait réducteur. Les ONG locales ont trouvé dans cette période de changements incertains un contexte facilitant leur création et leur développement, impulsé le plus souvent par la rencontre d'une offre et d'une demande. La demande de développement est trop connue pour être encore décrite. Il faut tenir compte du fait que la réforme de l'appareil d'État (souvent qualifiée de pléthorique et d'inefficace par les grandes institutions internationales) a jeté une quantité importante de fonctionnaires à la rue et a précarisé la position de ceux qui sont restés en poste. C'est un phénomène important pour des pays qui connaissaient alors le « tout à l'État ». Le développement d'un secteur ONG au Bénin fut rendu possible par l'absorption partielle d'une main-d'œuvre scolarisée, éduquée et directement mobilisable. Cependant, la floraison de pratiques associatives de type ONG, au Bénin notamment mais un peu partout en Afrique Noire, n'est pas uniquement le fait d'un investissement des fonctionnaires « déflatés », victimes des PAS successifs. On y rencontre aussi des « diplômés » sans emploi ou des étudiants n'ayant pas achevé leurs cursus mais aussi des fonctionnaires ayant conservé leurs emplois mais cherchant à élargir leurs capacités de captation de capitaux économiques, sociaux et symboliques. C'est ainsi qu'au Bénin le secteur ONG aurait permis la création de près de 42 000 emplois selon une étude du ministère de l'Emploi béninois (Pirotte 2002), dont une grande majorité à statut précaire.

Le nouveau secteur ONG fut pensé localement sous l'angle d'un secteur d'activités potentiellement lucratif. La prolifération d'ONG doit donc s'évaluer dans un contexte de crise multidimensionnelle (urbaine, socio-économique et politique) où une fraction importante de l'élite urbaine, orpheline du compromis postcolonial fondé sur l'intégration des élites lettrées à l'appareil d'État et brisé par l'effondrement du régime marxiste-léniniste du PRPB de Mathieu Kérékou (Banégas 1997), s'est engagée dans ce secteur. Ce dernier permit — plus encore pour sa partie professionnalisée et pleinement insérée dans les réseaux de soutien internationaux — de réalimenter les réseaux clientélistes urbains et ruraux pour un temps taris par la banqueroute de l'État. Les déflatés de la fonction publique, victimes des PAS du début de la décennie 1990, les *big men* cherchant à renforcer leur *leadership* par la diversification des sources de revenus, comme les étudiants universitaires aux bourses d'études vides et les jeunes diplômés sans emploi ont vu dans les dynamiques externes de développement de la société civile locale une planche de salut.

En interactions singulières avec les dynamiques du dehors, se développe également une vaste gamme de dynamiques du dedans qui s'étend des pratiques d'entraides traditionnelles, de gestions collectives du risque aux pratiques de détournement de la rente du développement que stigmatisent

l'essentiel des observateurs et des partenaires étrangers des ONG locales¹³. En sont témoins des pratiques régulièrement observables comme la « mutation » incessante des projets de développement ou des objets sociaux constitutifs des ONG, les délits d'initiés des « crocodiles »¹⁴ (Pirotte 2002), les pratiques de redistribution des projets de caisses d'épargne et de crédit dans les villages par les chargés de programmes d'ONG « fils du terroir » ou soudoyés par le village, etc. Une consultante indépendante à Cotonou nous confiait :

« De la corruption dans les ONG ? Mais enfin, toutes les conditions sont réunies pour créer de la corruption. Voyez les taux d'intérêt des crédits alloués autour de 120 à 300 % pour les caisses d'épargne et de crédit. Si les ONG peuvent se permettre ce genre de taux, c'est parce que l'offre de développement est inférieure à la demande. De cette situation en fait naissent des réseaux de clientèle dans lesquels les chargés de programme prennent leur commission. Imaginez. Une ONG débarque avec de l'argent pour des projets de caisses d'épargne et de crédit. Ils savent que les paysans n'ont pas d'épargne qui puisse intéresser les banquiers ou alors ils sont acculés par les usuriers. Avec leur offre, les ONG intéressent beaucoup de villageois. Du coup le chargé de programme n'a que l'embarras du choix. Et quand il débarque dans un village il peut dire aux représentants du village : "D'accord, je vais appuyer votre village pour obtenir ce projet de caisse mais en contrepartie donnez-moi une compensation sinon je vais voir le village voisin". »

Ces comportements « déviants » par rapport à la bonne gouvernance associative internationale enseignée par les « partenaires » du développement nous renseignent certes sur l'existence de dynamiques locales particulières (encore que non spécifiques au Bénin), mais nous permet également de formuler une réflexion sur l'interaction possible entre les dynamiques externes et locales. Ces pratiques de corruption, de « détournement » font l'objet de publications importantes¹⁵. Ici, dans l'approche par projet, l'on pourrait également concevoir que, face aux injonctions des « partenaires » du développement dans ce projet de formation d'une société civile, ces dérives pourraient être perçues comme le fruit d'une mise à distance d'un

13. Ainsi, la recherche de la satisfaction des besoins des « groupes-cibles » doit se satisfaire de la promiscuité d'une logique moins désintéressée, plus « égoïste », menant à la recherche de l'auto-emploi ou d'une amélioration des revenus existants de la part d'une fraction des « élites » associatives contemporaines. Le représentant permanent d'une ONG américaine, installée à Cotonou, formulait un constat toujours d'actualité : « Les ONG béninoises n'ont pas de base populaire et manquent de personnes désintéressées. C'est ce qui caractérise beaucoup d'ONG ici. Elles sont tournées vers des opportunités circonstanciées. Ce matin, une réflexion d'un de mes collaborateurs m'a frappé. Il m'a dit : "Au Bénin, a-t-on déjà vu une ONG refuser un don ?". Je pense pourtant qu'elles doivent être dotées d'une mission spécifique. Mais en étant aussi opportunistes, elles perdent souvent de vue leur objectif initial. »

14. Au Bénin, le terme « crocodile » est utilisé à propos des fonctionnaires également *leaders* d'ONG (PIROTTE 2005).

15. Notamment BLUNDO & OLIVIER DE SARDAN (2007).

rôle¹⁶ défini initialement en dehors des acteurs concernés. La source de la déviance ne proviendrait peut-être pas seulement du caractère inadapté de ce rôle aux dynamiques locales mais plutôt de l'affirmation d'une dynamique locale particulière favorisant la réappropriation par les populations locales des modèles comportementaux induits de l'extérieur. Dans ce cas, les excès patrimonialistes et clientélistes, la captation de la rente du développement, ne sont pas nécessairement des traits culturels propres aux systèmes politiques et sociaux africains, mais laissent entrevoir une capacité des acteurs sociaux issus de ces systèmes à jouer avec les contraintes et notamment la forte ingérence des partenaires du Nord dans la définition de leur propre rôle dans le développement.

Ces « dérives » contribuent également à une réévaluation des organisations de la société civile (particulièrement donc des ONG) parmi les « partenaires » du Nord, induisant de plus en plus de méfiance qu'au démarrage du projet, voire insufflant de nouvelles stratégies de « renforcement » de ces acteurs tout en tenant compte de l'agenda des acteurs du Nord. Un exemple récent est fourni par le programme OSCAR (Organisations de la société civile appuyées et renforcées) financé par l'Union européenne et mis en œuvre par le ministère chargé des Relations avec les institutions, la société civile et les Béninois de l'extérieur (MCRI-SCBE). Le programme cherche à « améliorer la participation des OSC au processus de développement du Bénin grâce au renforcement de leur capacité »¹⁷. Comme dans le cas du projet BINGOS de l'USAID, tout a commencé par une étude des OSC béninoises confirmant les faiblesses du secteur déjà constatées par l'implication limitée des OSC à la Revue annuelle de la coopération entre le Bénin et l'Union européenne d'octobre 2003. Ici aussi, les séminaires se multiplient (comme un séminaire sur la gouvernance interne des OSC, tenu à Porto-Novo en mars 2008). Ici aussi, les outils financiers et pratiques sont mis à la disposition d'une fraction des OSC locales afin de « renforcer leurs capacités ».

Perspective : pour une approche des processus de co-élaboration du développement

Le projet de constitution d'une société civile est donc tout à la fois façonné par des injonctions extérieures à la société locale, mais à ces injonctions répondent des dynamiques du dedans particulières. Ces dynamiques se répondent, s'interpénètrent au point que ce projet, porté par un réseau

16. Le concept de mise à distance du rôle (*role distance*) est issu de l'approche ethnométhodologique d'Erwin GOFFMAN (1968) sur les comportements sociaux et méthodologiquement fondée sur une analogie entre vie quotidienne et scène de théâtre. Il tentait d'illustrer par ce concept la liberté des acteurs sociaux à prendre leur distance par rapport aux attentes liées aux rôles assignés.

17. <www.oscarbenin.org>, visité le 20 mai 2009.

d'acteurs, doit pouvoir s'apprécier comme une construction au quotidien sans fin, comme une œuvre permanente de co-élaboration de normes, de pratiques et de discours. Nous nous sommes limité ici à des considérations générales sur l'évolution du projet de société civile. Mais une piste de recherche féconde pour le renouvellement de la sociologie du développement consisterait à porter une attention fine aux interactions entre les acteurs du projet, acteurs différenciés (sur des plans économique, social, culturel, technologique et politique). Ceux-ci, s'insérant dans des réseaux étendus et fluctuants, rendent possible en termes simmeliens la socialisation d'un contenu particulier, autrement dit le « développement » décliné sous différents aspects : de la lutte contre la pauvreté au projet de constitution de sociétés civiles en passant par des « petits projets » participatifs, etc. Il nous faut donc être attentif aux phénomènes d'inter-influence, aux processus de « co-élaboration des pratiques et des discours » (Altani-Duault 2005) qui participent à la mise en œuvre du développement et qui constituent sans doute l'objet fondamental de la sociologie du développement. L. Atlani-Duault (*ibid.* : 172) relate dans son ouvrage *Au bonheur des autres* :

« Ce sont précisément ces processus de co-élaboration de pratiques et de discours que j'ai voulu étudier. Partie d'une réflexion théorique, j'ai découvert une situation complexe qui se défie parfois des grandes querelles pour mettre en jeu des acteurs, dont les pensées, les actes et les pratiques quotidiennes ne se réduisent ni à des strictes logiques de domination et de subversion, ni à des oppositions culturelles. »

Elle y montre ainsi comment l'idéologie d'une grande agence onusienne de développement s'est peu à peu élaborée au fil des contacts avec la réalité du terrain, par étapes successives, chacun amenant son lot d'obstacles à contourner, d'oppositions, de coups d'accélération, de nouvelles alliances, etc. par essais et erreurs. Elle est ainsi témoin de « mouvements interprétatifs », d'apparition de « nouveaux outils discursifs » et de refondation du cadre idéologique qui ne tombent pas du ciel mais se formulent au gré de la confrontation à l'empirie. Ces processus de co-élaboration ne sont, bien entendu, pas exempts de rapports de forces, d'oppositions, de conflits, bien au contraire.

Dans cette perspective, Pierre-Yves Le Meur (2008 : 10) confirme :

« Le monde commun du développement est fait de discontinuités, de malentendus, de rendez-vous manqués, de différends, c'est-à-dire de différences au fond incommensurables [...]. Il s'agit bien de la construction au moyen d'outils et de matériaux variés, d'un monde qu'on essaie de rendre commun, au moins pour un temps. La solidité du résultat est bien sûr loin d'être acquise et le développement comme dispositif dont la robustesse est avérée depuis quelques décennies [...] est en même temps constitué d'une multitude de micro-événements et micro-situations, rencontres plus ou moins réussies, fragiles, éphémères autour d'enjeux et d'objectifs plus ou moins cohérents, plus ou moins explicites variant de manière kaléidoscopique avec le point de vue des acteurs impliqués. »

Le développement est bien à la croisée des chemins : celui des « développeurs » comme celui des « développés », des dynamiques du dehors

comme du dedans. Pour saisir le développement aujourd'hui, nous ne pouvons nous limiter ni à l'énonciation d'indicateurs, d'objectifs, de cibles, à la mesure de flux, ni à l'évocation des enjeux géopolitiques de l'aide, ni encore à la dénonciation systématique des rapports de domination qui se cacheraient derrière toute pratique d'aide. Pour notre part, nous pensons qu'il faut, en respectant un principe de « symétrie méthodologique appliquée aux développeurs et aux développés dans l'analyse des situations de développement » (Lavigne-Delville 2007) qui tiennent compte autant des stratégies, enjeux et représentations des « développeurs » que des « développés », appréhender l'invention au quotidien de ce développement à travers un processus de co-élaboration permanent des normes, des discours et des pratiques du développement.

Institut des sciences humaines et sociales, Université de Liège, Belgique.

BIBLIOGRAPHIE

ATLANI-DUAULT, L.

2005 *Au bonheur des autres. Anthropologie de l'aide humanitaire*, Nanterre, Société d'ethnologie.

BADIE, B.

1992 *L'État importé. Essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard.

BALANDIER, G.

1971 *Sens et puissance*, Paris, Presses universitaires de France (« Bibliothèque de sociologie contemporaine »).

BANÉGAS, R.

1997 « Retour sur une transition modèle. Les dynamiques du dedans et du dehors de la démocratisation béninoise », in P. QUANTIN & J.-P. DALOZ (dir.), *Transitions démocratiques africaines. Dynamiques et contraintes (1990-1994)*, Paris, Karthala : 23-94.

BAYART, J.-F.

1989 *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard.

BIERSCHENK, T., CHAUVEAU, J.-P. & OLIVIER DE SARDAN, J.-P. (DIR.)

2000 *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, Paris, APAD-Karthala.

BLUNDO, G.

1995 « Les courtiers du développement en milieu rural sénégalais », *Cahiers d'Études africaines*, XXXV (1), 137 : 73-99.

BLUNDO, G. & OLIVIER DE SARDAN, J.-P.

2007 « Étudier la corruption quotidienne : pourquoi et comment ? », in G. BLUNDO & J.-P. OLIVIER DE SARDAN (dir.), *État et corruption en Afrique*, Paris, Karthala : 5-28.

BOLTANSKI, L. & CHIAPELLO, E.

1999 *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.

CHABAL, P. & DALLOZ, J.-P.

1999 *L'Afrique est partie ! Du désordre comme instrument politique*, Paris, Economica.

COPANS, J.

2006 *Développement mondial et mutations des sociétés contemporaines*, Paris, Armand Colin.

DIAMOND, L.

1991 *The Democratic Revolution : Struggles for Freedom and Pluralism in the Developing World*, New York, Freedom House.

DOUCIN, M.

2007 *Les ONG : le contre-pouvoir ?*, Paris, Toogezzer (« Essai »).

ESCOBAR, A.

1995 *Encountering Development. The Making and Unmaking of the Third World*, Princeton, Princeton University Press.

FRANK, A. G.

1967 « Sociologie du développement et sous-développement de la sociologie », *Cahiers internationaux de Sociologie*, XLLII : 103-131.

GOFFMAN, E.

1968 *Asiles*, Paris, Éditions de Minuit.

GOUSSAULT, Y.

1987 « Tiers-monde, développement : de la socio-économie à la sociologie », *Revue Tiers Monde*, XXVIII (112) : 759-776.

GUICHAOUA, A.

1998 *Questions de développement. Nouvelles approches et enjeux*, Paris, L'Harmattan.

HAUBERT, M.

2000 « L'idéologie de la société civile », in M. HAUBERT & P. P. REY (dir.), *Les sociétés civiles face au marché. Le changement social dans le monde post-colonial*, Paris, Karthala : 13-86.

LAVIGNE-DELVILLE, P.

2007 *Prendre au sérieux les pratiques des développeurs : une étape nécessaire de l'analyse critique des interventions des ONG ?*, Paris, Gret (« Coopérer aujourd'hui, 53 »).

LE MEUR, P.-Y.

2008 « Le développement comme constructivisme. Point de vue anthropologique », *Sociétés politiques comparées*, 8, <<http://www.fasopo.org>>.

OLIVIER DE SARDAN, J.-P.

1995 *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du développement*, Paris, Karthala.

1999 « L'espace public introuvable. Chefs et projets dans les villages nigériens », *Revue Tiers Monde*, 40 : 139-167.

2007 « De la nouvelle anthropologie du développement à la socio-anthropologie des espaces publics africains », *Revue Tiers Monde*, 191 : 543-552.

PEEMANS, J.-P.

1998 *Le développement des peuples face à la modernisation du monde. Les théories du développement face aux histoires de développement « réel » dans la seconde moitié du XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan ; Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant.

PIROTTE, G.

2002 *L'invention des sociétés civiles en Europe de l'Est (Roumanie) et en Afrique subsaharienne (Bénin)*, Thèse de doctorat, 2 vol., Faculté d'Économie de gestion et de sciences sociales, Liège, Université de Liège.

2005 « Société civile importée et nouvelle gouvernance. Le nouveau secteur ONG au Bénin », in P. QUANTIN (dir.), *Gouverner les sociétés africaines. Acteurs et institutions*, Paris, Karthala : 26-45.

2007 *La notion de société civile*, La découverte (« Repères »).

PONCELET, M., PIROTTE, G., STANGHERLIN, G. & SINDAYIHEBURA, E.

2006 *Les ONG en villes africaines. Études de cas à Cotonou (Bénin) et Lubumbashi (RDC)*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant.

RÉSUMÉ

Cet article formule un ensemble de réflexions visant à repenser une sociologie du développement centrée sur les acteurs et leurs pratiques, leurs représentations comme leurs identités ou leurs stratégies dans un souci de rééquilibrage analytique et méthodologique entre « développeurs » et « bénéficiaires » qui tienne compte des dynamiques du dedans comme du dehors et de leurs influences réciproques. Un renouvellement de la sociologie du développement requiert une attention plus fine aux interactions entre des acteurs différenciés (sur les plans économique, social, culturel, technologique et politique). Ceux-ci, s'insérant dans des réseaux étendus et fluctuants, rendent possible en termes simmélien la socialisation d'un contenu

particulier, soit le « développement », décliné sous différents aspects (de la lutte contre la pauvreté au projet de constitution de sociétés civiles en passant par des « petits projets » participatifs). Il nous faut donc être attentif aux phénomènes d'inter-influence, aux processus de co-élaboration des pratiques et des discours qui participent à la mise en œuvre du développement et qui constituent sans doute l'objet fondamental d'une nouvelle sociologie du développement.

ABSTRACT

To Rethink the Sociology of Development: Between Dynamics "of the Inside" and Dynamics "of the Outside". — This article formulates a set of reflections to rethink a sociology of the development centered on the actors and their practices, their representations as their identities or their strategies in a concern of analytical and methodological rebalancing between "developers" and "beneficiaries" which takes into account both "inside dynamics" and "outside dynamics" and their mutual influences. A renewal of the sociology of the development requires a finer attention on the interactions between differentiated actors (on an economic, social, cultural, technological and political plan), who, fitting into vast and fluctuating networks, make possible—in simmelian's terms—the socialization of a particular contents, that is the "development" declined under various aspects (from the poverty reduction process to the project of constitution of civil society by way of small and participative projects). We must be attentive to phenomena of inter-influence, to the processes of co-elaboration of the practices and the speeches which participate in the implementation of the development and which doubtless constitute the fundamental object of a new sociology of the development.

Mots-clés/Keywords: Bénin, inter-influence, normes et pratiques sociales, société civile, sociologie du développement/*Republic of Benin, inter-influence phenomenon, norms and social practices, civil society, sociology of development.*